

D. Quelle est votre propre estimation?—R. Notre propre estimation était de 100,000 train-milles de moins seulement. Vous noterez que notre estimation de vendredi était de 398,000 train-milles.

*M. Biggar:*

D. L'état que nous avons eu vendredi dernier et auquel vous réferez maintenant est la Pièce n° 52, à la page 750?—R. Oui.

*L'hon. M. Calder:*

D. 100,000 train-milles?—R. A la page 750, entre Kamloops et Vancouver, la réduction du nombre de train-milles (marchandises), de train-milles (mixtes) et autres train-milles, est portée à 398,000; tandis qu'à la page 542, sur le même parcours, le National-Canadien prévoit une réduction de 498,000 locomotive-milles.

D. Laquelle est exacte?

*M. Biggar:*

D. Je suppose que vous voulez faire voir que vos chiffres sont approximativement les mêmes?—R. Oh, non. Notre estimation est bien inférieure à celle du National-Canadien.

D. Vous avez une différence de 25 p. 100.

*L'hon. M. Calder:*

D. Où est le tort?—R. Notre estimation était loin d'être exagérée, peut-être était-elle faible, mais nous voulions faire une estimation modérée.

D. Mais comment savez-vous que c'est une estimation modérée?—R. Les comparaisons l'indiquent, je crois.

D. Pas nécessairement.

*Le président (l'hon. M. Beaubien):*

D. Dans tous les cas, monsieur O'Brien, vous enlevez moins de milles que le National-Canadien, voilà pourquoi vous dites que votre estimation est modérée?—R. Ce n'est pas la raison, mais notre estimation est modérée parce que je connais la base sur laquelle je me suis appuyé pour la faire.

*L'hon. M. Calder:*

D. Alors nous acceptons votre estimation telle quelle, voilà tout.—R. Si vous comparez les trois item vous verrez que les chiffres sont raisonnables en tant que notre compagnie est concernée.

D. Nous prenons simplement votre parole.—R. Précisément; mais si vous désirez étudier les autres, je n'ai rien pour établir une comparaison.

D. Nous ne pouvons pas dire qui a raison à moins qu'il en soit ainsi.

*M. Biggar:*

D. En un mot, ce que vous voulez établir monsieur O'Brien, c'est que dans ces trois item inscrits à la page 542, il y a 100,000 milles de moins que dans l'estimation du National-Canadien au sujet de l'item n° 1?—R. Au sujet de l'item n° 1, oui.

*L'hon. M. Calder:*

D. Pourquoi n'a-t-il pas 300,000 ou 200,000 milles de moins?

*M. Biggar:*

D. Qu'on nous donne les chiffres. Peut-être pourrons-nous y arriver de cette façon. Combien de milles au sujet du second item?—R. Au sujet du second item nous avons estimé...

[M. E. G. O'Brien.]